

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 29 (1958)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La Céramique d'Ajoie S.A.  
**Autor:** Schaller, J.-M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824705>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

s'adapter à l'évolution constante des procédés de fabrication et aux goûts du jour.

De ses locaux bien éclairés, où l'ordre et la propreté règnent, il se dégage une impression de maison sérieuse et bien tenue.

Sa situation sur la place de la gare et son raccordement au réseau des chemins de fer au moyen de deux voies industrielles sont des éléments qui favorisent son développement.

Georges RIAT

## La Céramique d'Ajoie S. A.

En consacrant cette étude à la Céramique d'Ajoie S. A., nous voulons avant tout réparer une erreur qui a paru dans le « Bulletin de l'ADIJ » N° 10, du mois d'octobre 1958, dans lequel nous disions à la page 214 qu'elle avait cessé toute activité. Il n'en est heureusement rien et, à la suite d'une visite effectuée auprès de cette maison, nous sommes à même de donner des détails sur cette poterie qui est la plus ancienne du Jura.

Jusqu'en 1947, cette entreprise était connue sous la raison sociale de Chapuis, Manufacture de Céramique, puis Chapuis & Cie. C'est en 1947 qu'elle fut transformée en société anonyme sous la raison sociale de Céramique d'Ajoie S. A., dont la majorité des actions appartenait à la Société de Banque Suisse à Bâle. Ces actions furent rachetées par l'actuel directeur de l'entreprise, M. Bachofner, qui, en 1937 déjà, y avait effectué un stage de deux mois.

Lorsque l'on parle de céramique ou poterie, on entend couramment les produits en terre cuite à cassure rouge, au contraire de la faïence, de la porcelaine, du grès. Par année, la Céramique d'Ajoie S. A. utilise environ 200 m<sup>3</sup> de marne qu'elle extrait des carrières de Bonfol, en collaboration avec la CISA (Céramique Industrielle S. A.). Cette terre est ferrugineuse. Pour éviter le fendillement des émaux lors de la cuisson, il faut la mélanger avec de la terre calcaire, extraite du côté de Vendlincourt. C'est avec cette terre que la Céramique d'Ajoie S. A. fabrique la majorité de ses produits : plats à cuire, cafetières, vases à fleurs, pots d'ornement.

Les caquelons, qui font la célébrité de Bonfol, sont actuellement fabriqués avec une terre importée d'Allemagne, car la marne de Bonfol provoquait souvent des cassures dans les caquelons et il a fallu en suspendre la fabrication. Durant une année et demie, M. Bachofner étudia le moyen d'améliorer ses produits et depuis quatre ans, la fabrication a repris et ce sont plus de dix mille caquelons qui, chaque année, quittent Bonfol pour faire le délice des amateurs de fondue.

Voici les opérations que doit effectuer le potier pour fabriquer un objet fini :

mélange des terres calcaires et ferrugineuses dans un moulin, avec apport d'eau (liquéfaction) ;

tamisage (évacuation des impuretés). La terre est mise sous pression

et est envoyée dans un filtre-pressé pour la sécher et l'amener à la consistance voulue pour le travail ;  
malaxage de la terre pour en homogénéiser la masse, avec temps de repos, car il faut lui conférer une certaine plasticité pour éviter les fentes lors du moulage ;  
calibrage. La terre est coulée dans un moule en plâtre qui donne la forme extérieure de la pièce. L'épaisseur voulue s'obtient au moyen d'un chablon mobile ;  
le démoulage a lieu un jour plus tard, puis on laisse sécher à l'air libre durant une demi-journée ;  
tournassage : finissage de la pièce sur un mandrin ;  
engobage. Par cette opération, on enduit l'intérieur de la pièce d'une terre blanche ;  
séchage complet à l'air libre durant deux à trois jours.

Après avoir subi ces opérations, les pièces sont cuites une première fois à 950° C. durant sept à huit heures. Avant de procéder à la deuxième cuisson à 1020° C., les pièces sont émaillées, soit par trempage, soit par pistolet (pour les articles colorés), pour leur donner le brillant et un apprêt lisse. La cuisson a lieu de nuit, automatiquement, dans des fours à chariots, d'une capacité de deux mètres cubes et demi, consommant 140 kWh.

Pour créer de nouvelles formes, des vases originaux, de grosses jarres pansues, des amphores élégantes et fines, il faut être artiste. De la marne sans vie, amorphe, le potier tire des objets merveilleux, charmeurs. Et cette gamme d'objets, la Céramique d'Ajoie S. A. la possède aussi. Cependant, la concurrence artisanale dans ce domaine est assez forte et bien souvent il faut se limiter à produire des articles de série.

« Nul n'est prophète en son pays. » Pourquoi faut-il que ce dicton se réalise en partie auprès de la Céramique d'Ajoie S. A. ? Il y a un an encore, cette entreprise ne possédait aucun client dans le Jura, tous ses produits partaient vers les autres cantons, y compris les caquelons. Il semble cependant que les efforts déployés par la Céramique d'Ajoie S. A. pour réintroduire les objets de sa fabrication dans le Jura commencent à être récompensés. Comme sérieux moyen de propagande, peut-être faudrait-il encore pouvoir disposer des célèbres colporteuses de Bonfol, avec leurs « poussettes » pleines des produits de la poterie de Bonfol !

J.-M. SCHALLER D<sup>r</sup> rer. oec.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Les exportations horlogères en octobre.** — Les exportations horlogères, en octobre 1958, se sont élevées à 119,1 millions de francs, contre 130,7 millions de francs durant le mois correspondant de l'année dernière. Ainsi, le déficit survenu en octobre dernier a été de 8,9 % par rapport à octobre 1957. Ce résultat est moins défavorable que celui enregistré en septembre, mois pendant lequel la régression avait été de 14,3 %.